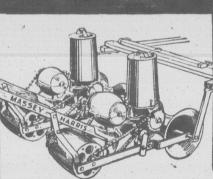


Votre Agent Local Vous Fournira Toutes Les Particularités.



plein rendement d'un ensemencement bien fait.

## SEMOIR A GRAINES **MASSEY-HARRIS**

Spécialement populaire pour semer la graine de Navet

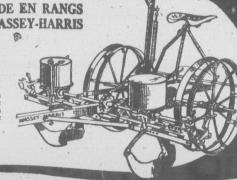
Facilement ajusté pour différentes sortes et quantités de graines. Les pesants Rouleaux d'Avant forment le rang, et les Rouleaux d'Arrière apportent la graine, la pressant dans le sol et formant le sillon de façon à ce que l'humidité réjoigne la semence. Les Mécanismes Semeurs de la graine et de l'Engrais Chimique sont d'opération positive.

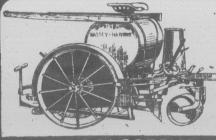
Obtenez tous les Renseignements de votre Agent Local Massey-Harris

# SEMOIR A BLE-D'INDE EN RANGS ET A DISTANCE MASSEY-HARRIS

Peut être ajusté pour planter des rangées de 26 à 48 pcs. de distance. Idéal pour les Fèves, les Pois, etc., aussi bien que pour le blé-d'inde. Possède la Fameuse Plaque Ronde trouée et le Mécanisme Semeur Massey-Harris, Patenté. Les Boltes à Graine perveut être inclinées et très commodes à employer. Un Planteur d'ine précision exceptionnelle.

Ecrives pour Depliant
Descriptif





#### TRANSPLANTEUR MASSEY-HARRIS

Avec ce dernier modèle de machine, le est possible d'engraisser, d'arro-ser, placer et fouier le soi autour des plants, dans une seule opéra-tion. Possède toutes les plus nou-selles ce-cétéristes par le faire. yelles caractéristiques pour faire ce travail promptement et correcte ment. Fort de construction, con-fortable et commode à opérer.

## LA CIE MASSEY-HARRIS LIMITEE

TORONTO MONTREAL MONCION WINNIFEG BRANDON SWIFT CURRENT VORKION FUMONION - CALGARY

#### Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tanir compte des règles suivantes établies par le journal:

1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce sesvice de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, ain que nous puissions constater si le correspondant est abonné;

2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin;

3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choess de la vier urale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitéraient une longue étude, sont choese à traiter entre le correspondant et l'avocat;

4. Si le correspondant et l'avocat;

une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires

SUCCESSION, DROITS DU LÉGA-TAIRE.—Q. Testament léguant tous vos biens, vente de l'immeuble après le testament et avant le décès du testateur, les droits du légataire.

Rép. à C. I.—Dans votre lettre vous parlez de testament puis ensuite de donation. Je crois comprendre qu'il s'agit bien d'un testament. Si par ce testament le testateur a donné tous ses biens, peu importe qu'il ait vendu son immeuble, le l'entre universel aura au décès du testalégataire universel aura au décès du testa-teur les biens qui resteront, qu'ils soient en immeubles ou d'une autre nature. Si le légataire accepte la succession et reçoit tous les biens du testateur, il ne peut être question pour lui de réclamer les argents prêtés puisqu'il y aura confusion, s'il n'accepte pas l'héritage il aura sa réclamation. Pour ce qui est du salaire, tout dépend des

CHIEN.-Q. Chien blessé par voisin, recours en justice?

Rép. à M. A. B.—Votre voisin n'avait certainement pas le droit de se servir d'arme à feu pour éloigner votre dien de son immeuble. Si votre animal lur cause des ennuis par sa présence chez lui, alors qu'il n'endommage pas ses biens, votre voisin a différents recours. Quant à vous, vous pourriez citer le coupable en justice et lui réclamer des dommages si vous en avez soufferts. avez soufferts.

CONTRAT DE MARIAGE, DONA-TION, ET PRESCRIPTION.—Q. Con-trat de mariage, immeuble donné au fils, engagement de payer par mois un salaire, arrérages de salaire, prescription.

Rép. à F. G.—Il serait très intéressant de lire l'acte de donation car il est fort difficile d'aviser convenablement sur toutes difficile d'aviser convenablement sur toutes les questions que vous me posez sans avoir pris connaissance du titre et sans même avoir des renseignements additionnels. Au surplus, votre fils a droit au salaire convenu s'il exécute ses obligations. Sans convention vous ne pouvez le forcer à travailler ailleurs que sur la ferme. Le salaire d'un employé de ferme dont l'engagement est à la semaine ou au mois est prescrit par un an. Votre fiis pourrait vous faire des frais pour réclamer une année de salaire, mais il s'agriait alors de savoir avec tout ce que vous me dites s'il ne s'est pas rendu coupable d'ingratitude envers le donateur coupable d'ingratitude envers le donateur et si la donation ne pourrait pas être cas-sée. Après le décès des donateurs, le fils pourra, sur leurs biens, réclamer la balance du salaire non prescrite qui lui sera due, ses droits de créancier passeront avant ceux des légataires.°

LOI DES BUCHERONS. Q. Journalier travaillant avec ses chevaux au transport de marchandises pour un entrepre-neur de coupe de bois, à raison de tant par cent livres. Est-il protégé par la loi ntéressant les bûcherons?

Rép. à N. G.—Si je comprends bien votre lettre, vous êtes devenu un entrepreneur de transport et ne pouvez être considéré comme un journalier. La loi ne vous protégerait donc pas.

FOSSÉ.—Q. Fossé d'une terre s'égouttant dans le fossé de la voie publique entretenu par la voirie, fossé de la voie publique pas assez profond.

Rép. à J. P.—Avant de réclamer en jus-tice, je vous aviserais d'écrire au ministre de la Voirie et de lui soumettre votre cas. Je suis convaincu que des instructions seront données au cantonnier de vous

VENTE DE PROPRIÉTÉ VENTE A Q. Vende terre, réserve du roulant, droit aux fumiers, douaire con-ventionnel, puis vente à réméré ensuite; l'épouse a-t-elle perdu son douaire? Pieux sur une terre vendue.

Rép. à J. P. O.-Les fumiers sont des immeubles par destination et sans autre convention ils ont été vendus avec

### Association des éleveurs de lapins de la province de Québec

(suite et fin)

Classe 65—Géants Noirs

V. M.-1, 2, 3, 4, 5. Capt. L. Bourdon. V. F.—1, 2, 3, 4, 5. Capt. L. Bourdon. J. M.-1, 2, 3, 4, 5. Capt. L. Bourdon. J. F.-1, 2, 3, 4, 5. Capt. L. Bourdon.

Classe 66-Géants Bleus

V. M.-1. H. Asselin; 2. E. Vanier, F.-1. H. Asselin; 2. E. Vanie 3. H. Asselin.

J. M.-1. H. Asselin; 2. E. Vanier, 3. H. Asselin; 4. R. Robert; 5. By

J. F.-1. H. Asselin; 2. R. Roberts 3, 4, 5, E. Vanier.

Classe 66a Havanes

V. M.—1, 2, 3. L. J. Tragnee. V. F.—1, 2, 3. L. J. Tragnee. J. M.-1. P. Hébert. J. F.-1. P. Hébert.

> Classe 67-Noirs Agentés (Marte Argentée)

V. M.—1, 2, 3, 4, 5. L. J. Tragnee. V. F.—1, 2, 3, 4, 5. L. J. Tragnee.

Classe 68 Nouvelle Zélande T. V.

V. M.-1, 2, 3, 4. Clapier Granadas 5. A. Boucher. F.-1, 2. Clapier Granada; 3.

Boucher; 4, 5. Clapier Granada. J. F.-1, 2, 3. Clapier Granada.

Classe 69-Rex Blancs.

V. M .-- 1, 2. Clapier Granada. V. F.-1, 2, 3, 4, 5. Clapier Granada. M.-1. Clapier Granada. J. F.-1. Clapier Granada.

Classe 70 Rex Noirs

V. M.-1, 2. Clapier Granada. V. F.-1, 2, 3, 4, 5. Clapier Granada. J. M.-1, 2. Clapier Granada. J' F.-1, 2. Clapier Granada.

Classe 71—Couple T. V.

1. G. Paré. 2. A. Boisjoly.

Classe 72—Familles T. V.

1. H. Asselin; 2. H. Hamel; 3. H. Asselin; 4. Z. Jodoin.

Classe 73-T. A. V.

V. M.-1, 2. Clapier Granada; 3. L. J. Tragnee; 4. Clapier Granada. V. F.-1. Clapier Granada; 2. L. J. Tragnee; 3, 4. Clapier Granada. J. M.-1, 2. Clapier Granada; 3. A. V. .Gresson.

J. F.-1. Clapier Granada.

Classe 74—Canadiens

M.-1. Z. Jodoin; 2. E. Legault, V. F.-1. E. Legault.

J. M.—1, 2, 3, 4, 5. Doc. D. Boisclair, J. F.-1, 2, 3, 4, 5. Doc. D. Boisclair.

Classe 76—Peaux Préparées

1. L. J. Tragnee; 2, 3. Clapier Granada.

Classe 77-Peaux Manufacturée 1, 2, 3, 4, 5. Doc. D. Boisclair.

Classe 78—Viande Fraiche

1. 2. Clapier Granada.

Classe 79-Viande en Conserves

1. 2. E. Ivart.

terre. L'allocation faite par le mari de l'immeuble saisi ou affecté au douaire n'altère aucunement le droit de l'épouse ni celui de ses enfants, à moins qu'il n'y ait renonciation expresse suivant les prescrip-tions du code civil. Les pieux s'ils étaient sur la terre en vue de la reconstruction prochaine d'une clôture, auraient été aussi, à mon avis, vendus avec l'immeuble.



Volume XXIII-

Une pensée

"Chaque heure d dans la jeunesse malheur pour poléon).

Nous obligeons n borateur, M. Ac technicien du Mis culture de Québec un peu d'espace pour exposer à not sans oublier les vieu ter jeunes, il y en d pense, les avanta; point de vue éduca retirer de l'étude de té pour la deuxièm des Jeunes Agricu

Dans la notice q ailleurs, l'auteur f parler les compét eligieux, civile et ne fait de réclame tour de son œuvr vous exclamez-vou vous exclamez-vou non. Mais si vo volume, vous n'e avant de tomber p cord avec ceux qui lecture de cet o que notre jeune accusée de ne pas é se, a besoin d'une guidée dans ses ét res et sa formation

"Le Guide des teurs" est un vol en ce qu'il ne vise apprendre des fori mer, à faire l'éduc viennent pour re ceux qui s'en vont besoin d'hommes manquent de terr teur des cercles de teurs, M. J.-C. Ma roissiale réclame désintéressés, série des choses de la projet, mais évalement pit, mais égaleme es problèmes d'in sédant le sens soci fisant pour se ren

La lutte pour le jours de plus en questions sociales vie rurale et agrico constamment, il par une éducation ne instruction.

concitoyens.

La jeunesse d'au se demander si el après tous les mo offerts pour se pi de l'avenir, de dir me nous l'entend répeter encore po temps. Ah! si j'é

A cette jeuness traite par les si ments quelquefo ans nos campag not du grand Na

"Chaque heure dans la jeunesse malheur pour l'a

ES conserverie gumes sur l centres rura pement récent ti offre des possibilité avait en 1934 env ments enregistrés d la productión étai caisses. Cette indu l'Ontario où il s'e caisses en 1934.